

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER****Séance du 3 octobre 2025****Nombre de Membres**

En exercice :	21
Présents au Conseil :	15
Ayant pris part au vote :	19
Ayant donné procuration :	5

Date de la convocation

29/09/2025

*L'an deux mille vingt-cinq et le trois octobre à vingt heures.**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.**Présents : Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert.**Procuration : Caroline Blain à Nathalie Sievert, Aline Louvrier à Marie Destaing, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Olivier Marlot à Norbert Pécot, Isabelle Vinai à Jean-Pierre Gurtner.**Absente excusée : Aline Carrière.**Secrétaire de séance : Fabien Oléron.**Le Maire déclare la séance ouverte.**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.***Délibération n° 2025-10-069****OBJET : Déclassement et désaffectation chemin d'Arondel et Pré de l'Epine.**

Le Maire rappelle la délibération du 23 mai 2025 qui actait l'échange de chemins entre la commune et l'indivision de la Rochefoucauld mais il avait été omis le chemin d'Arondel et celui de la Côte du Pré de l'Epine.

Il convient à présent d'acter officiellement la perte de leur usage et de permettre leur sortie du domaine public communal.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité (Jean de la Rochefoucauld ne prend pas part au vote) :

- Valident le déclassement et la désaffectation des chemin d'Arondel et de la Côte du Pré de l'Epine ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le

ID : 025-200068401-20251003-2025_10_069-DE

Berser
Levrault